



Assemblée Générale

Vendredi 1^{er} Octobre 2020
à 20h00

Bulletin Intérieur N° 73



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Présentation du Rapport Moral
- Présentation du Rapport Financier
- Présentation du Rapport d'Activités
- Intervention du Commissaire aux comptes
- Témoignages et échanges avec les participants
- Vote des rapports et affectation du résultat
- Elections du Comité Directeur
- Conclusion

Assemblée Générale Ordinaire

1 - RAPPORT MORAL	
1.1. Rapport moral	4
2 - RAPPORT FINANCIER	
2.1 Rapport financier	09
2.2 Compte de résultat	10
2.3 Bilan	14
3 - COMPOSITION DU COMITE DIRECTEUR	
3.1 Composition du Comité Directeur	15
4 - RAPPORT DES ACTIVITES	
4.1. Les activités enfance jeunesse	16
4.2. Les activités en photo	19
4.2. Les pratiquants par activité	22
5 - DOCUMENT ANNEXE	
5.1 Le Petit livre Vert et Rouge	23

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1- RAPPORT MORAL

Introduction

Lors de notre dernière assemblée générale de septembre 2020, nous n'imaginions pas que la saison 2020/2021 serait une période aussi vide pour le Foyer et la vie associative en général. Seule la scolarisation des enfants et leurs activités connexes n'ont pas été trop perturbées. Le Foyer a assumé sa mission de service public à l'attention des enfants et les salariés ont tenu pleinement leurs responsabilités. Nos principales instances se sont réunies comme à leur habitude avec les nouveaux systèmes de communication auxquels plusieurs d'entre nous se sont adaptés. Ce n'était pas toujours évident et rien ne remplacera les contacts humains et les réunions.

En cette période de COVID, nous nous devons de présenter notre reconnaissance aux soignants qui nous ont protégés et qui nous protègent au risque de leur propre santé et de leur vie. Chacun peut penser ce qu'il veut sur la mise en œuvre aussi rapide de vaccins contre ce type de virus et nous pouvons reconnaître la compétence des chercheurs mais nous pouvons aussi émettre des doutes sur les politiques commerciales très influentes des grands groupes pharmaceutiques toujours à l'affût de belles opérations financières. Au cours des dix-huit mois de crise sanitaire que nous venons de connaître, qui hélas pourrait encore se poursuivre, nos élites ont soufflé le chaud et le froid et cela produit une fatigue physique et morale de plus en plus perceptible. En juin, nous pensions être sortis d'affaire et espérions passer une vie et des vacances d'été normales et voilà qu'à la mi-juillet le Président annonce un « passe sanitaire » autrement dit une forme d'obligation vaccinale. Cette disposition est en vigueur au Foyer depuis le début de cette nouvelle saison. Comment pourrions-nous faire autrement que de demander systématiquement à chaque candidat adhérent à notre association de présenter la preuve de sa vaccination ? On ne peut imaginer mettre en place durant des semaines un contrôle de chaque entrée dans les locaux du Foyer ni dans les lieux divers que nous occupons occasionnellement ? Nous avons peut-être été stricts mais comment pouvions nous faire autrement ? La direction du Foyer entend le choix des adhérents qui ont différé leur vaccination ou ne souhaite pas se faire vacciner. Nous pensons cependant que toute vie sociale est, par nature, un renoncement à des libertés individuelles, et, dans le contexte, accepter des risques ou contraintes nécessaires au bien-être de tous. Notre vie collective ne peut toutefois être paralysée par ces décisions individuelles qui, pour être respectables, ne sauraient nous entraver.

Pendant que nous vivons cette période angoissante, que des milliards d'individus dans le monde sont sous alimentés, que le climat se dérègle, que la destruction de la biodiversité menace l'équilibre de la planète, que nombreux sont ceux qui meurent au cours des migrations, quelques ultras riches qui s'affranchissent de l'impôt font preuve d'une indécence sans limite en s'autorisant une balade orbitale vide de sens !

Notre rôle de responsables d'associations d'éducation populaire n'est-il pas d'éclairer nos adhérents, les citoyens que nous sommes, d'être en mesure d'agir à notre niveau afin que notre belle planète soit encore vivable pour les générations futures. Ne devons-nous pas être plus actifs en ce domaine dans nos actions au quotidien ?

La vie associative locale, le PL Recouvrance et la revalorisation de certaines aides publiques,

La vie associative est de plus en plus sujette à la normalisation technocratique qui devient insupportable pour nombre d'organisations comme les nôtres et entraîne des contraintes de plus en plus difficiles à maîtriser. C'est le cas du PL Recouvrance qui est le premier Patronage à connaître une situation extrêmement difficile et ceci à l'aube de son centenaire. Le PLR est confronté à des difficultés financières depuis quelques années et le redressement que nos camarades avaient envisagé n'a pas porté ses fruits. Les raisons proviennent de choix propres dont celui de la professionnalisation de quelques activités sportives mais aussi à de faible reconnaissance de la Ville depuis plusieurs années à son encontre.

L'autre élément du dysfonctionnement financier est dû à la participation de la Ville à l'accueil des enfants durant le temps périscolaire du mercredi et les ALSH (Accueils de Loisirs Sans hébergement). Cette aide indispensable n'a pas été revalorisée depuis près de 10 ans.

C'est la première fois qu'un Patronage laïque à Brest vit une telle situation et qu'une procédure d'alerte est transmise aux autorités de tutelle pouvant mettre en péril l'association.

Le Comité Directeur du Foyer a pris la décision d'aider exceptionnellement nos amis. Il s'agit plutôt d'un don symbolique puisque nous savons que ce type de préoccupation est à traiter certes sur le court terme mais aussi bien évidemment sur le moyen et long terme et cela appelle plusieurs réflexions politiques qui auraient pu faire l'objet d'une analyse collective au niveau de la Société des Patronages Laïques Municipaux et de nos fédérations mais la crise sanitaire n'a pas permis de créer les conditions d'une analyse commune aux Patronages laïques et associations amies.

Au Foyer, nous pensons qu'une place est encore possible aux activités sportives développées par les bénévoles. La professionnalisation dans le domaine du sport n'est pas dans notre conception ; elle a fait tant de mal à de nombreuses associations par le passé. Il est d'ailleurs regrettable que de plus en plus de fédérations, y compris parmi les fédérations affinitaires, s'engouffrent dans ce système qui n'a pas de sens dans le développement du sport pour tous et du sport dans les quartiers populaires. Nous espérons donc pouvoir garder encore longtemps cette dimension à caractère humain dans notre projet sportif. Que serait la vie associative sans les bénévoles ?

Dans le domaine des ALSH, la Ville de Brest ne revalorisant pas sa participation financière, à chaque fois que nous accueillons un enfant, c'est un léger déficit qui se crée, compensé par les actions menées par les bénévoles dans d'autres secteurs dans le cadre de la mutualisation des ressources. Fort heureusement, pour tout ce qui concerne le périscolaire, élément fort de notre projet, la participation de la Ville est à la hauteur de la mission de service public déléguée ceci depuis 1982 revue en 2003.

Ces choix politiques associatifs sont assumés mais ils ont aussi des limites. Si les élus locaux considèrent à leur juste place les actions menées par les structures associatives, il est indispensable de revaloriser les aides de la Ville en ce domaine précis des ALSH comme c'est le cas pour les camps et séjours d'été. Il faut des moyens pour accueillir tous les enfants et en particulier ceux issus des familles les plus défavorisées afin de contribuer à leur éducation. Au Foyer, nous disons et répétons depuis des décennies que le temps libre de l'enfant est source d'inégalités quand aucune politique publique n'est mise en œuvre. En la matière, nous disons, avec d'autres, que la Ville doit faire mieux sur ce domaine particulier des ALSH.

Relations contractuelles avec la Ville

A chaque assemblée générale nous faisons une présentation de l'avancée des discussions avec les élus municipaux et les services de la Ville concernant les relations contractuelles qui lient le Foyer Laïque et la collectivité.

Nous pouvons affirmer que le travail ne manque pas et que les choses avancent fort heureusement mieux qu'au cours du mandat électoral précédent mais d'une manière générale les 10 associations affiliées à la Ligue et/ou aux Francas qui sont regroupées au sein d'un collectif ne sont pas satisfaites de l'avancée des travaux.

Nous sommes reconnaissants de la revalorisation de la subvention globale de l'ordre de 2% en 2021 mais nous pensons que les maîtres-mots « transparence, équité, liberté associative » développés dans le pacte financier discuté et accepté par tous avaient le même sens et qu'un rééquilibrage de ce que nous souhaitons commun à toutes les 22 associations brestoises ayant à peu près les mêmes missions serait effectif. Il n'en est rien à ce stade des échanges extrêmement nombreux et qui parfois donnent l'impression de « tourner en rond » ! C'est le propre de toutes négociations mais l'efficacité n'est, ici, pas de mise.

Comme nous l'avons toujours dit, notre groupement ne revendique pas un retour au montant réel annuel comme ce fut le cas il y a quelques années.

Ensemble, nous pensons que les conventions doivent porter sur deux aspects : ce que SONT les associations de notre importance et ce qu'elles FONT.

- « Pour ce qu'elles SONT » comprendrait de notre point de vue des moyens de base à minima pour faire fonctionner un établissement comme celui que nous gérons et animons. Nous acceptons le principe de financements forfaitaires établis sur des bases claires, partagées et contrôlables par tous dans la transparence indispensable avec des clauses de révision régulières. Nous revendiquons également un montant de toute la partie « compta/secrétariat/expertise/commissaire » identique pour toutes les associations.
- « Pour ce qu'elles FONT » reposerait sur des éléments en fonction des actions et activités exécutées par chacune d'elles sur une base claire et suivant un protocole d'accord avec la collectivité.

La Ville de Brest espère conclure le travail avant la fin de l'année. Il ne semble pas que cela soit très réaliste sinon à bâcler les discussions. Nous ne l'entendons pas de cette manière. Pas de soudaine précipitation comme cela a été le cas en 2017....

Une telle disposition engage les membres responsables des associations pour plusieurs années.

Au Foyer, une fonction employeur prenante et de mieux en mieux assumée :

Comme l'ensemble de la population, nous avons vécu au Foyer une année 2020-2021 particulière et difficile. Mais, si les activités sportives et de loisirs ont été réduites, à néant ou tout du moins à pas grand-chose, le secteur enfance a, lui, fonctionné, sauf lors des périodes de confinement général. Le Foyer a donc assumé sa mission de service public à l'attention des enfants et des familles. Nos salariés ont magnifiquement tenu leurs responsabilités, dans des conditions d'exercice compliquées et de belle manière, qu'ils en soient remerciés.

Ils ont dû s'adapter régulièrement aux évolutions des règles et aux contraintes imposées par les services de l'Etat. Grâce à cette activité du secteur enfance, le Foyer a ainsi

continué à fonctionner et à vivre à travers les cris des enfants, nous donnant parfois l'illusion fugace de la normalité. Et lorsque nos portes durent se fermer totalement, nos salariés ont été placés en activité partielle et le Comité directeur a, chaque fois, voté à l'unanimité le maintien intégral des salaires. Par ailleurs, la décision a été prise d'accorder des primes exceptionnelles de fin d'année pour les salariés permanents, qui ont été versées en décembre. Conformément aux engagements du Président de la République, ces primes n'ont pas été soumises à charges ni à impôts.

Sur le plan administratif, le Bureau et le Comité directeur ont poursuivi la conduite et l'adoption de plusieurs dossiers au cours de cet exercice 2020-2021 si particulier. Ceci a été fait d'une manière collégiale avec le soutien d'un avocat spécialiste du droit du travail.

Le règlement intérieur des salariés a été communiqué au Conseil Social et Economique interne, qui a fait quelques commentaires, lesquels ont été pris en compte. Le règlement intérieur a par la suite été transmis pour avis à l'inspection du travail, qui a rendu un avis favorable. Cette nouvelle version est donc appliquée.

Le Document Unique de Délégation a été signé entre le représentant légal du Foyer (Stéphane Moal) et notre coordinateur général (Loïc Douart). Cet acte juridique formel de délégation de pouvoir est nominatif ; il est donc à parapher à chaque changement de délégant ou de délégataire.

Les fiches de postes de l'ensemble des fonctions au Foyer ont été mises à jour, afin de bien nous mettre en phase avec la réalité du terrain. Ce travail a été validé par notre conseiller juridique.

La rédaction du DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnel) s'est poursuivie sous la supervision de Loïc Douart, en lien avec une équipe de salariés. Le document est désormais dans sa dernière phase de rédaction et le Bureau prévoit une mise en place à l'automne.

Si le Foyer doit par essence demeurer ouvert sur la Cité, il nous faut pour autant, dans le contexte de menace terroriste, prendre en compte ce paramètre et renforcer la sécurité de notre institution, particulièrement parce que nous accueillons des enfants. C'est pourquoi le Bureau a rédigé un Plan Particulier de Mise en Sûreté, qui vise à renforcer la sécurité aux abords du Foyer, à mettre en place une culture commune de la sécurité, et à former et mettre à disposition des équipes éducatives les ressources pour dialoguer avec les parents et les rassurer autour des questions relatives aux attentats et à la menace terroriste. Ce plan doit maintenant entrer dans sa phase pédagogique de mise en pratique, qui a jusqu'ici été freinée par la crise sanitaire. Nous appliquons ici une directive identique à celles mise en œuvre dans les écoles.

Enfin, pour gagner en résilience et se dégager du temps pour mener à bien certains projets que nous ne pouvons aujourd'hui conduire, le Comité directeur a décidé de doter le Foyer d'un poste de coordinatrice adjointe. C'est Gwenaëlle Autret qui a vu son poste évoluer pour lui permettre d'accéder à ces fonctions supplémentaires. En corolaire, Julie Souverain a été promue au poste de coordinatrice périscolaire à l'école de Kérisbian et Nolwenn Forest s'est vue confier la direction du centre de loisirs qu'occupait jusqu'alors Gwenaëlle. Ludovic Gourvès reste à la coordination périscolaire de l'école Jacques Kerhoas. Ces dispositions sont entrées en vigueur à la rentrée scolaire 2021.

Au Foyer, une répartition des tâches satisfaisante mais qui demande encore à être améliorée :

En matière d'organisation dans notre association rien n'a jamais été figé, nous tâtonnons régulièrement et nous nous adaptons afin d'être le plus efficace tant au niveau du

Comité directeur que du Bureau et des autres instances. La répartition des responsabilités est maintenant une affaire plutôt bien rodée et fonctionne correctement.

Les charges sont assumées par une équipe qui se réunit très régulièrement et échange souvent à partir des nouveaux moyens de communication à disposition.

Outre le travail de collaboration et d'échanges permanents, tous les membres du Bureau s'impliquent sur une tâche plus spécifique : Secrétariat ; Trésorerie ; Ressources humaines ; Relations extérieures ; Activités. Ceci accompagné par le Coordinateur général.

Il est évidemment souhaitable que cette représentation soit complétée. La répartition des tâches doit être une préoccupation permanente pour une association qui pense à son avenir. La concentration des pouvoirs entre une ou deux personnes court à la perte d'une association ou à l'emprise croissante des professionnels.

Le groupe de coordination créé en 2017, composé de bénévoles et de professionnels, ne s'est pas réuni depuis l'automne 2019. Espérons que cette instance de concertation qui traite de sujets très divers pourra à nouveau se tenir dans les prochains mois.

La structuration du secteur Enfance était, par le passé, basée sur un collectif de bénévoles et de professionnels auxquels quelques parents étaient associés. Le but de cette instance est de veiller à la bonne mise en œuvre du projet éducatif du Foyer, de contribuer à l'innovation dans le domaine des activités et d'être à l'écoute des souhaits des familles. La participation des parents étant actuellement trop limitée, il nous faut réfléchir à une nouvelle organisation qui pourrait donner une plus grande place à toutes les composantes de notre association. Les professionnels ont un grand rôle à tenir mais les responsabilités doivent être mieux partagées. Ce devrait être une des prochaines missions du Comité directeur.

Du côté des activités :

Nous pensions tous qu'à la rentrée 2020 nous allions enfin voir « le bout du tunnel » ... Malheureusement ce ne fut pas le cas.

Pourtant lors de la journée « information, inscriptions, portes ouvertes », les très nombreux adhérents présents étaient tous animés par la même volonté de reprise.

Un vent de liberté a soufflé sur le Foyer. Une reprise tant attendue, pour tous nos ami(e)s dans nos différentes activités. Hélas après quelques semaines, fin octobre 2020, à nouveau confinement, arrêt des activités ... hormis pour le secteur enfance péri scolaire et extra-scolaire confronté à des règles parfois changeantes mais très contraignantes et parfois angoissantes.

Malgré ce coup d'arrêt prévu pour quelques semaines, les bénévoles du Foyer ont continué à se préparer pour la reprise qui sans nul doute n'allait pas tarder... Nous avons espéré mais ce n'est seulement qu'en avril que certaines sections comme le basket (nos remerciements à l'école de Kerhoas pour la mise à disposition du terrain), le baseball-softball, les différentes randonnées, la zumba, la pétanque se sont réveillées avec une pratique en extérieure exclusivement. En mai, l'autorisation a été accordée d'utiliser les installations sportives, piscine et gymnase ainsi que les locaux du Foyer, avec bien évidemment les protocoles sanitaires adaptés et contraignants. Mais, la fin de saison approchait et plusieurs activités n'ont pu se réactiver. Une petite reprise en quelque sorte et un grand remerciement à tous les bénévoles qui eux n'ont pas décroché et sont restés fidèles à leur association.

Pendant l'été, certains responsables de sections ont poursuivi leurs actions pour le grand plaisir des pratiquants.

La rentrée 2021 s'annonce sous les meilleurs auspices. Espérons que nous ne soyons pas confrontés aux mêmes difficultés. Un an et demi d'interruption ... ça suffit !

2- RAPPORT FINANCIER 2020

Notre résultat d'exercice 2020 est équilibré. Les charges et les produits sont légèrement inférieurs par rapport au compte de résultat 2019.

Cette diminution est en grande partie liée à la crise sanitaire et aux périodes de confinement qui ont mis à l'arrêt l'activité du Foyer. Les charges liées aux activités ont baissé mais les charges liées aux personnels ont légèrement augmenté suite à la mise en place du dispositif 2S2C (Sport-Santé-Culture-Cohésion sociale) et à la décision du CD d'assurer le maintien des salaires de son personnel durant les périodes de fermeture du Foyer. Des primes ont également été versées aux personnels pour leur mobilisation et leur implication en début de la crise du COVID et en fin d'année 2020.

Concernant les séjours d'été 2020, afin de proposer des solutions de départ en vacances pour les enfants, le Foyer a décidé d'organiser des séjours d'été répondant au dispositif gouvernemental des « colonies apprenantes ». Ce choix a été courageux car peu de structures sur la place de Brest se sont engagées dans cette voie. Un financement a été débloqué par l'Etat et la Ville de Brest pour soutenir ces projets.

La Ville de Brest et la CAF du Finistère ont assuré le maintien de leurs divers financements et ceux malgré les périodes de fermeture que nous avons tous connus. Ces dispositions nous ont permis d'assurer l'équilibre de notre activité économique.

La crise sanitaire n'a pas déséquilibré le compte de résultats pour l'année 2020. Cet équilibre sera certainement plus compliqué à maintenir sur l'année 2021.

Par ailleurs, face à cette situation, après de nombreux échanges au cours des réunions du Bureau et du Comité directeur, ce dernier a pris une décision exceptionnelle : rembourser la moitié de la cotisation versée au titre de la saison 2020/2021.

Le remboursement portait sur la cotisation puisqu'adhérer au Foyer c'est, comme affirmé dans nos textes de référence « avant tout, marquer son accord avec les valeurs défendues par l'association. « Trois options ont été proposées aux adhérents : le remboursement direct de la moitié du montant de leur cotisation (5300€ ont été restitués), le versement à des œuvres caritatives parmi les trois suivantes : Secours populaire, Solidarité Laïque et Banque alimentaire (3100 € leur ont été octroyés) et le don à notre association pour la mise en place de projets (275 adhérents ont fait ce choix. Pour celles et ceux qui n'ont pas répondu, les montants correspondants ont tous été considérés comme des dons à l'association. Nous proposons que cet argent serve à financer les animations qui seront organisées dans le cadre du centième anniversaire du Foyer.

Pour la saison 2021/2022, le Comité directeur a également décidé de réduire de moitié le montant de la cotisation bien évidemment pour celles et ceux qui avaient adhéré au cours de la saison 20/21.

Nous proposons d'affecter le résultat excédentaire de l'exercice qui est de 3.297 € au report à nouveau, c'est-à-dire aux réserves de l'association. La proposition sera soumise au vote de l'AG.

2.2. Le compte de résultat

FLSM	FOYER LAIQUE DE SAINT MARC - Exercice 2020					
N° compte	Détail des charges	BP 2019	CR 2019	BP 2020	CR 2020	BP 2021
	60 Fournitures consommables					
606200	Denrées alimentaires	11 000 €	11 562 €	11 730 €	8 004 €	10 000 €
606210	Boisson gratuites	700 €	421 €	630 €	222 €	300 €
606310	Produits d'entretien	2 050 €	1 829 €	2 050 €	4 062 €	3 000 €
606320	Petit matériel pour activités enfance	5 100 €	8 573 €	6 840 €	5 723 €	6 500 €
606340	Maillots	2 300 €	2 214 €	2 390 €	2 170 €	2 400 €
606400	Fournitures administratives	2 700 €	2 572 €	3 440 €	2 964 €	3 000 €
606600	Carburants	2 500 €	1 522 €	1 960 €	639 €	1 900 €
606800	Agencement	1 000 €	2 316 €	1 500 €	66 €	600 €
606810	Produits pharmaceutiques	600 €	483 €	650 €	946 €	1 500 €
606850	Petit matériels pour activités	6 700 €	5 454 €	6 710 €	5 156 €	6 700 €
607000	Activités exceptionnelles	10 500 €	7 695 €	12 200 €	168 €	12 200 €
607200	Achats pour cessions	5 450 €	6 452 €	3 900 €	2 992 €	3 900 €
	TOTAL 60	50 600 €	51 093 €	54 000 €	33 109 €	52 000 €
	61 Services extérieurs					
610000	Frais de séjours Adultes	11 370 €	7 438 €	9 700 €	2 034 €	9 700 €
611100	Services extérieurs (Entretien locaux)	28 500 €	28 878 €	28 500 €	25 841 €	28 500 €
611500	Frais de séjours Enfants	2 500 €	4 464 €	4 000 €	13 638 €	4 000 €
615200	Entretien réparation mobilière	1 800 €	430 €	1 000 €	3 711 €	1 000 €
615510	Entretien, réparation Minibus	250 €	11 €	250 €	406 €	250 €
615600	Maintenance (téléphone + informatique)	2 000 €	1 759 €	2 500 €	2 187 €	2 500 €
616000	Assurances	9 300 €	9 319 €	9 300 €	9 325 €	9 000 €
618100	Documentation	1 300 €	665 €	1 300 €	530 €	1 000 €
618600	frais de formation	10 480 €	10 519 €	4 450 €	942 €	4 550 €
	TOTAL 61	67 500 €	63 484 €	61 000 €	58 613 €	60 500 €
	62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS					
621000	Personnel extérieur (Arbitres, FOL....)	8 650 €	5 685 €	6 800 €	5 804 €	6 000 €
622600	Honoraires	5 500 €	5 866 €	8 000 €	9 497 €	6 000 €
623000	Publicité, Publications	1 650 €	2 224 €	1 650 €	2 712 €	2 000 €
623800	Divers, Pourboires, Dons courants		525 €		60 €	
624100	Transports collectif adhérents	10 800 €	12 499 €	11 910 €	3 604 €	10 000 €
624200	Déplacements des personnels	400 €	682 €	400 €	240 €	400 €
624300	Remboursement Transports Adhérents	2 050 €	1 778 €	2 050 €	1 128 €	1 500 €
625000	Réceptions, missions	4 800 €	3 774 €	4 730 €	1 358 €	3 000 €
626100	Frais postaux	1 100 €	1 161 €	1 100 €	309 €	1 100 €
626200	frais téléphone	2 250 €	2 228 €	2 270 €	4 746 €	2 300 €
627800	Cautions commissions	- €	294 €	- €	282 €	- €
628100	Affiliations Fédérations Affinitaires	10 300 €	14 230 €	10 300 €	13 611 €	11 000 €
628110	Affiliations Fédérations FF	8 700 €	11 453 €	9 940 €	9 128 €	9 900 €
628500	Restauration	15 900 €	17 726 €	17 350 €	13 067 €	17 000 €
628850	Services à but éducatif	11 100 €	11 589 €	13 000 €	2 221 €	11 000 €
	TOTAL 62	83 200 €	91 713 €	89 500 €	67 768 €	81 200 €

N° compte	Détail des charges	BP 2019	CR 2019	BP 2020	CR 2020	BP 2021
63 IMPOTS & TAXES						
633300	Uniformation	6 200 €	5 153 €	6 800 €	7 276 €	7 200 €
637800	Taxes diverses déchets	1 100 €	1 114 €	1 100 €	789 €	1 100 €
	TOTAL 63	7 300 €	6 267 €	7 900 €	8 065 €	8 300 €
64 CHARGES DE PERSONNEL						
641000	Rémunération du personnel	403 800 €	320 297 €	451 600 €	312 867 €	460 800 €
	Ind journalières CPAM		12 248 €		5 133 €	
641200	Dotation congés payés		260 €		2 258 €	
645111	Cotisations URSSAF		69 498 €		69 707 €	
	Activité Partielle				24 661 €	
645200	Cotisations aux mutuelles		2 072 €		1 865 €	
645300	Cotisations AGRR		22 085 €		22 317 €	
645500	Indemnités conventionnelles	2 000 €	301 €	2 500 €	1 792 €	2 500 €
641400	Primes et gratifications	350 €	- €	400 €	4 405 €	400 €
647200	Comité d'établissement	3 000 €	2 986 €	3 000 €	3 326 €	3 300 €
647500	Médecine du travail	1 750 €	1 754 €	2 000 €	1 973 €	2 000 €
	TOTAL 64	410 900 €	430 981 €	459 500 €	450 305 €	469 000 €
65 & 66 Charges autres et financières						
651800	Autres droits et valeurs		600 €			
658000	Charges divers de gestion	- €	111 €	100 €	216 €	- €
657100	Aide financières versées				11 918 €	
657200	Quote part de générosité reversé				3 100 €	
661800	Frais bancaires	1 000 €	772 €	1 000 €	1 115 €	1 000 €
	TOTAL 66	1 000 €	1 483 €	1 100 €	16 349 €	1 000 €
67 & 68 Charges excep. & Dotation						
670000	Charges exceptionnelles sur opé. de gestion					
672000	Charges exceptionnelles		510 €		62 €	
681000	Dotation aux amortissements	9 500 €	10 265 €	11 000 €	11 155 €	11 000 €
6815000	Réserve pour les IFC	3 000 €	15 324 €	- €	8 116 €	- €
687600	Provision opération cotisation 2020		- €			
	TOTAL 67 & 68	12 500 €	26 098 €	11 000 €	19 333 €	11 000 €
TOTAL GENERAL CHARGES		633 000 €	671 119 €	684 000 €	653 543 €	683 000 €
Charges d'exploitation		632 000 €	669 313 €	682 900 €	652 366 €	682 000 €
Charges financières		1 000 €	772 €	1 100 €	1 115 €	1 000 €
Charges exceptionnelles		- €	510 €	- €	62 €	- €

FLSM	FOYER LAIQUE DE SAINT MARC - Exercice 2020					
N° compte	Détail des produits	BP 2019	CR 2019	BP 2020	CR2020	BP 2021
	70 Produits des prestations					
706200	Participations des familles	98 500 €	105 187 €	103 500 €	65 065 €	102 450 €
706300	Participation Club ados				129 €	
706400	Participation frais de stage	1 050 €	864 €	1 000 €	1 243 €	1 000 €
706500	Participation frais de séjours adultes, enfants	10 800 €	11 290 €	10 800 €	8 425 €	10 800 €
707100	Activités exceptionnelles	12 300 €	8 996 €	14 400 €	1 109 €	14 400 €
707110	Participations frais de tournois	- €	3 796 €			1 000 €
707200	Vente pour cession	5 450 €	7 775 €	4 000 €	1 637 €	4 000 €
708320	Mise à disposition Salles	500 €	200 €	500 €	200 €	500 €
708340	Sponsors				300 €	
727800	Remboursement frais CESU				633 €	
	TOTAL 70 et 72	128 600 €	138 121 €	134 200 €	78 741 €	134 150 €
	73 Concours public CAF					
730100	Concours public de la CAF	100 000 €	88 713 €	91 800 €	92 369 €	89 500 €
	TOTAL 73	100 000 €	88 713 €	91 800 €	92 369 €	89 500 €
	74 Subventions de fonctionnement					
741200	Subv ETAT Colos apprenantes				8 500 €	
743000	Subv Conseil Départemental Déplact. Sportifs				1 124 €	
740000	Subv Dispositif 2S2C				16 065 €	
744100	VdB Sports	3 800 €	4 587 €	3 800 €	4 852 €	4 500 €
744200	VdB Nettoyage locaux	36 000 €	36 082 €	36 000 €	36 082 €	36 000 €
744310	VdB Secrétariat	28 300 €	28 053 €	28 600 €	28 264 €	28 600 €
744420	VdB Coordination et lien social	4 800 €	4 840 €	4 800 €	4 840 €	4 800 €
744530	VdB Forfait Ambition éducative CLSH	16 450 €	16 458 €	16 500 €	16 458 €	16 500 €
744540	VdB Accessibilité CLSH	23 500 €	22 079 €	26 430 €	23 102 €	25 000 €
744550	VdB PPS	37 740 €	34 664 €	35 900 €	32 020 €	35 000 €
744560	VdB Pause 12/14	87 500 €	87 643 €	107 980 €	108 161 €	107 000 €
744580	VdB TAP	50 800 €	46 992 €	88 480 €	57 372 €	88 000 €
744600	VdB Autres subventions	1 800 €	829 €	1 800 €	829 €	1 800 €
744800	VdB Commissaire comptes	1 930 €	1 936 €	1 936 €	1 936 €	1 900 €
744900	VdB Projet 10/14	6 880 €	6 873 €	6 874 €	6 873 €	6 800 €
744	VdB Soutien séjours été	10 000 €	12 490 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
744	Vdb soutien coordination périscolaire	9 400 €	27 652 €	9 400 €	29 568 €	9 400 €
748300	Autres subventions		51 €		3 540 €	
	TOTAL 74	318 900 €	331 229 €	378 500 €	389 586 €	375 300 €

N° compte	Détail des produits	BP 2019	CR 2019	BP 2020	CR2020	BP 2021
75 Autres produits fonctionnement						
756000	Adhésions	18 500 €	22 060 €	20 000 €	18 060 €	20 000 €
756100	Cotisations	50 500 €	52 362 €	48 000 €	42 805 €	48 000 €
758000	Produits divers				121 €	
	TOTAL 75	69 000 €	74 422 €	68 000 €	60 985 €	68 000 €
76 Produits financiers						
768100	Intérêts de comptes	800 €	860 €	800 €	824 €	800 €
	TOTAL 76	800 €	860 €	800 €	824 €	800 €
77 Produits Exceptionnels						
771000	Publicité	2 300 €	1 900 €	2 300 €	100 €	2 300 €
770000	Produits exceptionnels	- €	271 €	3 150 €	221 €	- €
772000	Produits sur exercice antérieur		1 887 €		199 €	
777000	Quote part Subvention investissement	1 950 €	1 960 €	1 950 €	1 960 €	1 950 €
78 Reprise sur dépréciations et provisions						
781500	Reprise provisions et risques	1 200 €	- €	1 000 €	1 271 €	1 000 €
787510	Reprises sur fonds propres	4 000 €	- €	2 300 €		10 000 €
79 Transferts de charges						
791100	Activité partielle "COVID"				24 661 €	
7912000	Transferts Indemnités journalières	- €	9 848 €	- €	5 829 €	- €
7914000	Remboursement Uniformation	6 250 €	17 121 €	- €	93 €	- €
	TOTAL 77 - 78 - 79	15 700 €	32 987 €	10 700 €	34 335 €	15 250 €

TOTAL GENERAL PRODUITS	633 000 €	666 333 €	684 000 €	656 840 €	683 000 €
-------------------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

Produits d'exploitation	626 750 €	661 570 €	674 800 €	652 264 €	676 950 €
Produits financiers	800 €	860 €	800 €	824 €	800 €
Produits exceptionnels	5 450 €	3 902 €	8 400 €	3 752 €	5 250 €

Résultat d'exploitation	-5 250 €	-7 743 €	-8 100 €	-101 €	-5 050 €
Résultat financier	-200 €	88 €	-200 €	-291 €	-200 €
Résultat exceptionnel	5 450 €	3 393 €	8 400 €	3 689 €	5 250 €
Résultat Net					

RESULTAT EXERCICE	0 €	- 4 262 €	- €	3 297 €	0 €
--------------------------	------------	------------------	------------	----------------	------------

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	
861	Mise à disposition des locaux valeurs locatives
	Mise à disposition de biens Fluides
862	Mise à disposition de matériel
863	Mise à disposition de personnel
864	Renonciation à remboursements
865	Politique tarifaire
866	Valorisation du bénévolat
	TOTAL

CR 2019
125 161 €
12 597 €
2 378 €
54 038 €
14 024 €
12 234 €
150 475 €
370 907 €

CR 2020
126 958 €
10 078 €
- €
55 119 €
4 578 €
9 370 €
82 254 €
288 357 €

2.3. Le bilan au 31 décembre 2020

BILAN ACTIF				BILAN PASSIF			
L'utilisation de nos ressources :		au 31/12/2020		L'origine de nos ressources :		au 31/12/2020	
		au 31/12/2019				au 31/12/2019	
ACTIF IMMOBILISE	Brut	Amort.	Net	FONDS PROPRES			
Concessions.brvts.licences.logic				FONDS ASSOCIATIFS	1 192 €		2 094 €
Instal.techniques, matériel out	17 277 €	12 417 €	4 861 €	Dont legs et don			
Autres immob.corporelles	114 326 €	80 405 €	33 920 €	RESERVES STATUTAIRES	34 535 €		34 535 €
Autres titres immobilisés		- €	- €	REPORT A NOUVEAU	166 426 €		169 786 €
Autres immob. Financières	90 €		90 €	RESULTAT DE L'EXERCICE	3 297 €		4 262 €
			- €	SUBV. D'INVESTISSEMENT	11 895 €		13 855 €
			- €	AUTRES PROVISIONS	55 324 €		47 209 €
TOTAL 1	131 693 €	92 822 €	38 871 €	TOTAL 1	272 669 €		263 217 €
ACTIF CIRCULANT				DETTES			
Marchandises			- €	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 300 €		17 068 €
Créances	51 110 €	15 260 €	35 850 €	Emprunts & dettes auprès Ets crédits	8 971 €		15 753 €
Valeurs mobilières de placement			- €	Emprunts et dettes financières divers			
Disponibilités	286 884 €		286 884 €	Dettes fiscales et sociales	46 506 €		21 842 €
Charges constatées d'avance	489 €		489 €	Autres dettes	6 648 €		- €
Clients et comptes rattachés			- €	Produits constatés d'avance			38 951 €
TOTAL 2	338 483 €	15 260 €	323 223 €	TOTAL 2	89 425 €		93 614 €
TOTAL GENERAL	470 176 €	108 081 €	362 094 €	TOTAL GENERAL	362 094 €		356 830 €

3 - COMPOSITION DU COMITE DIRECTEUR

Après l'AG du 25 septembre 2020

ABJEAN Roland

MOAL Stéphane

HASCOET Gilles

PALUD Michel

HASCOET Laëtitia

PEAN Franck

JOUIS Allain

TANGUY Annaïg

LARSONNEUR Mauricette

TREGO Gwenael

LEGUEUT Jeannine

VELLY Thierry

Membres dits « associés »

(ne sont pas membres du CD mais sont volontaires pour participer aux réunions)

BARAK Caroline - CABOT Cédric - KARGER Sybille - LELANN Françoise

Membres du tiers sortant se représentant :

JOUIS Allain

MOAL Stéphane

PALUD Michel

Membre du tiers sortant qui ne se représente pas :

LARSONNEUR Mauricette

Candidats au Comité Directeur:

Volontaires pour être membre associé

Membres de droit représentant la Ville de Brest :

MORVAN Gaëlle

4 - RAPPORT DES ACTIVITES

Les activités se décomposent en trois grands secteurs :

1. Le secteur ENFANCE comprenant tous les accueils de loisirs sur tous les temps libres et diverses activités physiques d'apprentissage,
2. Le secteur SPORTIF que nous identifions en deux groupes d'activités :
 - a) Trois sections sportives de compétition en Fédération Française (Basketball, Badminton, Baseball/Softball pour enfants et adultes),
 - b) Une section multisports avec une possibilité de pratiquer 16 activités en cette fin de saison 2018/2019,
3. Le secteur des activités de loisirs culturels, artistiques pour adultes.

Pour rappel : Toutes les activités sont possibles au Foyer avec une seule et unique adhésion/cotisation.

4.1 - LE SECTEUR ENFANCE

4.1.1 Les temps périscolaires

Le pré et post scolaire

Cette année, 115 enfants ont été inscrits à Kérisbian et 122 à Jacques-Kerhoas. Nous avons pu constater que peu d'enfants étaient présents le matin, 33 au maximum entre les deux écoles. Malgré cela, de par le protocole sanitaire, nous avons dû mobiliser 4 animateurs tous les matins contre 2 en fonctionnement normal, et trouver d'autres lieux d'accueil dans les écoles. En ce qui concerne le soir, nous avons pu accueillir simultanément jusqu'à 110 enfants, ce qui a mobilisé 9 animateurs.

Malheureusement, nous n'avons pas pu mettre en place l'accompagnement à la scolarité pour les enfants de CP et de CE1, les contraintes étant trop grandes. Un jeune en service civique chez les FRANCAS est tout de même intervenu tous les soirs pour accompagner des enfants en grande difficulté scolaire du CP au CM2. Cet accompagnement, organisé en lien avec les enseignants, a permis d'éviter à certains un décrochage scolaire.

La pause méridienne

Cette année a encore été très complexe en termes d'organisation des temps de repas, notamment à l'école Jacques-Kerhoas. En effet, en raison de la petite taille du restaurant scolaire, il a fallu mettre en place 3 services en élémentaire et réorganiser les horaires de l'école en accord avec les enseignants. De plus, de par le non-brassage des groupes, chaque animateur

avait en charge un groupe-classe qui, parfois, dépassait les 22 enfants, ce qui a limité les projets et a surtout empêché le libre choix pour les enfants.

Les temps d'accueil périscolaires (TAP)

A l'école de Kérisbian, seuls 7 enfants de maternelle et 13 d'élémentaire ne participaient pas aux TAP cette année. A Jacques-Kerhoas les chiffres étaient de 7 enfants de maternelle et 3 en élémentaire. Tout comme le midi, les contraintes sanitaires ont obligé les animateurs à prendre en charge le groupe-classe même si nous avons pu former des binômes à certains moments. Il n'a pas toujours été simple pour l'équipe de trouver des animations ou projets qui conviennent à l'ensemble du groupe mais plusieurs choses sympathiques ont pu être proposées comme un « flashmob » au moment des fêtes de fin d'année ou encore un carnaval.

A l'école J-Kerhoas, le conseil d'enfants a pu fonctionner préparé par Ludovic et une enseignante. Il a permis d'aboutir à un questionnaire aux familles concernant l'organisation des espaces et notamment la cour mais aussi sur le rôle et la place de chacun. Le projet transversal école/ temps périscolaires pour l'année 2021/2022 sera axé sur une réflexion de réaménagement de la cour notamment en élémentaire. Celui-ci n'a pu fonctionner à l'école de Kérisbian notamment du fait de 2 enseignants réticents à une collaboration avec le Foyer. Nous espérons que la nouvelle équipe en place en septembre 2021 aura un autre regard sur notre travail et comprendra la nécessité de complémentarité de nos actions. Plusieurs collaborations sur des projets particuliers a tout de même pu avoir lieu avec certains enseignants.

Il est important de noter que la stabilité de l'équipe facilite les échanges avec les enseignants, les enfants et les familles ainsi que la gestion de diverses problématiques de façon commune.

Temps d'animation autour des jeux dangereux

Suite à un incident qui s'est déroulé lors des temps périscolaires, l'équipe d'animation a souhaité travailler à une sensibilisation des enfants dès la maternelle autour de la thématique de jeux dangereux dans les 2 écoles. Différentes animations, avec des supports et des méthodes adaptés au groupe d'âge ont été mises en place sur une semaine. En maternelle, les équipes ont utilisé un livre afin d'amener la discussion avec les enfants autour notamment du respect de l'intimité. Pour les enfants de cycle 2, l'équipe a proposé des séances basées sur un dialogue, il a été demandé de donner son avis sur différentes phrases proposées : situation dangereuse, neutre et pas dangereuse. Les débats ont été très riches dans les petits groupes abordant le danger moral, le respect, l'intimité et la confiance. Pour les enfants de cycle 3, les séances ont débuté par le visionnage d'un court métrage sur le harcèlement suivi d'un temps d'échange sur le rôle des uns et des autres dans cette histoire, le type de violence engendrée ainsi que les conséquences à court et long terme. Les plus grands ont aussi réfléchi autour de la phrase « la liberté des uns commence là où s'arrête celle des autres » avec des compréhensions diverses et variées. Enfin, ils ont essayé de réfléchir sur ce qui pouvait rentrer dans la catégorie des jeux dangereux et pourquoi certains acceptent d'y participer. Il en ressort que se mettre en avant, être reconnu de ses pairs en faisant ses preuves à une très grande importance pour faire partie du groupe mais aussi que parfois cela peut vraiment aller trop loin et finir très mal.

4.1.2 Les temps extrascolaires – Les vacances

Comme les années passées, notre centre de loisirs a fonctionné à toutes les périodes de vacances, hormis lors du reconfinement en avril où le Foyer n'a pas été autorisé à ouvrir. Nous avons pu constater une légère baisse des fréquentations, peut-être liée au télétravail ? Malgré des conditions de travail compliquées avec des protocoles changeant très régulièrement, les équipes d'animation se sont attachées à faire découvrir un certain nombre de choses aux enfants mais surtout à faire que ce temps des vacances soit un moment de plaisir au vu des conditions. Nous constatons aussi qu'il est de plus en plus compliqué de recruter les équipes d'animations et donc d'assurer une vraie préparation des différentes périodes avec eux.

Nous avons aussi proposé différents stages : multisports, robotique, nature...

Durant l'été 2021, nous avons constaté une baisse de nos fréquentations avec une moyenne d'environ 6 enfants en moins par jour. Nous avons tout au long de l'été proposé diverses sorties pour partir à la découverte de notre département comme les Plomarc'h dans la baie de Douarnenez.

Nous avons aussi fait notre maximum pour permettre à des enfants et des jeunes de partir en vacances en proposant 4 séjours en juillet et 1 en août. 56 enfants de 7 à 14 ans ont ainsi pu y participer.

4.1.3 Le centre de loisirs du mercredi

Les chiffres sont là pour nous assurer de la confiance que les familles ont continué à nous accorder. D'une moyenne de 45 enfants au repas et 53 l'après-midi, les chiffres ont pu être variables tout au long des différentes périodes, avec des pics jusqu'à 54 enfants au repas et 60 présents l'après-midi. Nous finissons l'année sur un long trimestre de 14 mercredis avec une moyenne de 46 enfants au repas et 50 l'après-midi.

Nous espérons avoir su faire oublier, tant aux familles qu'aux enfants, les restrictions dues au contexte sanitaire. Afin de répondre au mieux au protocole et aux consignes données par notre ministère, nous avons organisé des groupes par cycle et par école, une non-mixité imposée que nous regrettons. Par chance, la stabilité de nos animateurs référents dans chaque équipe d'animation à Jacques-Kerhoas et Kérisbian a rendu possible la complémentarité des projets et les apports pédagogiques sur les différentes périodes. Profitant des saisons, marquées par des derniers mercredis festifs, notre programme d'animation a été riche en propositions. Un projet commun a pu voir le jour au printemps, avec un travail d'équipe, de partage de compétences et idées de chacun. Les enfants ont ainsi distribué des cartes postales à planter aux bénévoles qui leur donnent de leur temps d'habitude, et qui ont tant manqué cette année. Un joli clin d'œil en cette fin d'année scolaire, marquée également par des « permissions de sortie » pour aller profiter de spectacles mis en place par la Carène ou la Ville de Brest. Des moments de culture donc, mais aussi d'expression que la chorale du mercredi composée de 14 artistes en herbe a su faire vibrer le cœur du Foyer.

4.1.4 Les activités physiques et sportives

Football

Cette année, nous n'avons proposé qu'un seul créneau pour les 7/10 ans le mercredi après-midi. 14 enfants s'étaient inscrits mais, malheureusement, l'activité a dû assez rapidement s'arrêter en raison du contexte sanitaire et n'a pas pu reprendre faute d'animateur.

Multisports pour les 5/6 ans

A la rentrée, cette activité a été victime de son succès avec l'inscription de 34 enfants. Nous avons donc dédoublé le groupe. La pratique a été en dent de scie toute l'année, tantôt à l'intérieur, tantôt à l'arrêt puis en extérieur. Les animateurs ont tout de même pu faire découvrir des sports tel que l'athlétisme, et les sports de ballons, notamment le rugby et le hand.

Multi activités sportives pour les 7/10 ans

16 enfants étaient inscrits cette année à l'activité avec, comme pour le multisports, une activité en dent de scie. L'objectif de cette activité est de faire découvrir différents sports pour permettre à certains enfants de mieux définir le sport qui les intéresserait et pour les autres d'avoir une pratique variée.

4.1.5 Une nouvelle activité

La chorale

Depuis la rentrée de septembre une animatrice propose aux enfants une activité chorale aux 7/10 ans le mercredi en fin de journée. 14 garçons et filles ont participé lorsque cela était possible. Malgré un long arrêt, le petit groupe a pu proposer une représentation de son travail fin juin, sous le soleil et devant un public ravi.

4.2 - LES ACTIVITES SPORTIVES

1 - LES TROIS ACTIVITES SPORTIVES DE COMPETITION EN FEDERATION FRANCAISE

Les responsables des trois principales activités (Badminton, Basket, Baseball/Softball) sont toujours à la recherche d'une plus grande implication des adhérents et des parents dans toutes les tâches liées à l'organisation.

Trop souvent certains adhérents viennent consommer une ou des activités sans en retour donner de leur temps. Si tout le monde s'impliquait un peu, d'autres seraient libérés ... c'est cela l'esprit du Foyer et de l'éducation populaire.

Il y a malgré tout plusieurs camarades qui sont prêts à poursuivre leurs implications. Qu'ils en soient tous grandement remerciés.

BADMINTON

BASEBALL et SOFTBALL

BASKET

2 – LA SECTION MULTISPORTS

Affiliée à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail, notre association omnisport gère sous une même organisation plusieurs disciplines sportives permettant la découverte et la pratique de diverses activités physiques.

Avec une adhésion/cotisation unique, toutes les pratiques sont possibles en fonction des places disponibles. Elles se déroulent soit en compétition, soit pour le plaisir, ou encore pour se maintenir en « bonne forme ».

Nombreux sont ceux qui ont plusieurs activités au Foyer, c'est tout le sens de notre association qui n'est pas une juxtaposition de sections qui s'ignorent mais un club omnisport qui offre la possibilité de pratiquer plusieurs activités.

Le Foyer met aussi à la disposition de ses adhérents un espace libre d'accès sans encadrement avec quelques appareillages (vélo, elliptique, rameur...) permettant un entretien physique ou en renforcement musculaire. Il est ouvert uniquement aux adhérents.

Les nombreuses activités encadrées par des bénévoles sont présentées par leur responsable :

BADMINTON	BASKETBALL	
BASEBALL / SOFTBALL	FOOT EN SALLE	
GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN	MARCHE AQUATIQUE	
MARCHE NORDIQUE	NATATION	PETANQUE
RANDONNEE PEDESTRE	SPORT DETENTE	
TENNIS	TENNIS DE TABLE	
VOILE	YOGA RELAXATION	
ZUMBA	JUMPING FITNESS	

4.3 - LES ACTIVITES DE LOISIRS CULTURELS, ARTISTIQUES POUR ADULTES

ANGLAIS

AQUARELLE

ART FLORAL

BELOTE

CLUB PYRAMIDE

CHANT

CLUB DETENTE

PHOTO

LOISIRS CREATIFS

MULTIMEDIA

POTERIE

SCRABBLE

« SOLIDARITE, TRAVAUX D'AIGUILLE » TRICOT, BRODERIE...

TAROT

LES VOYAGES ET SEJOURS ADULTES



4.4 - LES PRATIQUANTS PAR ACTIVITE

Saison	2020-2021	2019-2020	2018-2019	2017-2018	
Sympathisants		12	16	15	
BADMINTON ADULTES		128	110	115	
BADMINTON ENFANTS		41	48	53	
BASE BALL ADULTES		44	47	43	
BASE BALL ENFANTS		17	21	20	
BASKET BALL ADULTES		52	31	33	
BASKET BALL ENFANTS		24	28	28	
ENTRETIEN PHYSIQUE		36	4		
EVEIL CORPOREL			11	10	
FOOTBALL ENFANTS	Cette année compte tenu des contraintes sanitaires nous obligeant à la fermeture, les activités n'ont pu fonctionner normalement. Les chiffres n'étaient pas représentatif d'une année normale.	25	12	14	
FOOT EN SALLE		22	16	10	
GYM ENTRETIEN		90	80	87	
JUMPING FITNESS		24			
MARCHE AQUATIQUE		47	48	41	
MARCHE NORDIQUE		15	14	11	
MULTI ACTIVITES ENFANTS		15	15	15	
MULTISPORTS ENFANTS		29	29	16	
NATATION ADULTES		48	50	44	
NATATION ENFANTS		39	28	36	
PETANQUE		35	36	26	
RANDONNEE		83	75	81	
RELAXATION		26	23		
BAD DETENTE		31	21	17	
TENNIS		15	18	14	
TENNIS de TABLE		31	25	21	
VOILE		21	23	14	
YOGA		65	72	55	
ZUMBA		32	33	36	
Sous total enfants			190	192	192
Sous total adultes			845	726	648
Total Activités Sportives		1035	918	840	
ANGLAIS		31	21		
AQUARELLE		17	15	17	
ART FLORAL		19	58	60	
BELOTE		14	10		
LOISIRS CREATIFS		15	15	14	
CHANT		18			
CHORALE		27	32	36	
CHORALE ENFANTS					
CLUB DETENTE		3	4	5	
CLUB PYRAMIDE		7	10	12	
MULTIMEDIA		114	107	91	
PHOTO		16			
POTERIE		24	25	17	
SCRABBLE		9	10	7	
TAROT		48	40	28	
TRAVAUX D'AIGUILLES			14		
Sous total enfants		0	15	13	
Sous total adultes		376	347	287	
Total Activités Culturelles		376	362	300	
P.P.S. Kerhoas	122	139	120	109	
P.P.S. Kérisbrian	115	110	108	112	
C.L. MERCREDI	117	118	141	153	
C.L. (P.V. + Stages)	193	173	228	193	
Eté (CLSH + Camps)	232	213	267	237	
ADOS 10-14ans	15	26	24	12	
Total Enfance Jeunesse	794	779	888	816	
TOTAL PRATIQUANTS		2190	2168	1956	
Nb de personnes		1431	1536	1632	
Adhérents		1030	1003	892	
Cotisants		1116	1050	977	

5 - DOCUMENT ANNEXE

Un guide à l'usage des jeunes générations et à destination de ceux qui nous rejoignent pour leur permettre de connaître le FOYER afin d'en devenir un acteur.



Petit livret
rouge et vert

*à l'attention
des jeunes générations !*

